

Conduite d'un élevage de production avicole

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

CFA-OFA AGRICOLE 79 -
BRESSUIRE - CAMPUS DES
SICAUDIÈRES
Jacky RIVAUX
05.49.65.24.11
jacky.rivaux@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Exigences en matière de diplômes Accessible aux candidats titulaires : - du brevet professionnel option « responsable d'exploitation agricole » ; - du baccalauréat professionnel conduite et gestion de l'exploitation agricole option « productions animales » ; - du brevet de technicien supérieur agricole option « métiers de l'élevage », ou, sur décision du directeur régional de l'agriculture et de la forêt, d'un diplôme ou titre homologué de niveau au moins équivalent, de spécialité voisine, ou d'attestation de suivi de formations reconnues dans les conventions collectives.

Prérequis pédagogiques :

Avoir un diplôme de niveau IV

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Cette formation est initiée par la profession (TERRENA, CAVAC, Boyer accoupage, CIAB, Val'iance, BELLAVOL, VOLINEO, vétérinaire, agriculteurs...) et correspond à un réel besoin du territoire dans ce secteur d'activité. En effet, cette formation permet d'exercer une activité technique ou technico-commerciale dans l'un des maillons de la filière avicole (sélection, accoupage, production, abattage, transformation) ou connexe à la filière (fabricants d'aliments, de bâtiments et matériels...) mais aussi de consolider une future installation. Ce certificat de spécialisation permet de devenir : - Éleveur (se) de volailles (chair et/ou œufs) - Salarié(e) dans une entreprise de la filière avicole (transformation, accoupage, fabricants d'aliments, bâtiments...)

Contenu et modalités d'organisation

La formation est dispensée en bloc de compétences : - Bloc 1 : Assurer le pilotage technico-économique et environnemental d'un atelier d'élevage avicole - Bloc 2 : Réaliser les interventions liées à la conduite d'un élevage avicole - Bloc 3 : Réaliser les opérations relatives à la transformation des volailles Ces blocs de compétences sont validées par des Situations Professionnelles d'Évaluations (SPE) sous forme d'oraux Cette formation est effectuée en grande partie par des organisations professionnelles. Le CS est organisé sous forme de cours théoriques en centre de formation ou dans les entreprises partenaires et pratiques (utilisation de la plateforme technique d'élevage, exploitations...). Cette formation en apprentissage ou en contrat de professionnalisation est prévue sur 1 an en alternance

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Individualisé

Validation(s) Visée(s)

Certificat de spécialisation conduite d'un élevage de production avicole - Niveau 4 :
Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00520808	du 01/09/2025 au 31/08/2026	Bressuire (79)	CFA-OFA AGRICOLE 79 - BRESSUIRE - CAMPUS DES SICAUDIÈRES		Non éligible	